

CHANGEMENT DE SITUATION

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

LOCAL À USAGE D'HABITATION, COMMERCIAL OU ASSOCIATIF

Délai d'intervention :
1 semaine à compter
de la demande complétée
intégralement et de l'exactitude
des informations.

Fiche mise à jour en novembre 2023

Code usager
Code production
N° d'intervention

Partie réservée aux services
de la collectivité

Je soussigné(e), propriétaire du local,

Personne morale (nom de la société, SCI)
Nom¹ Prénom
Adresse²
Commune Code postal
Téléphone Mail

¹ Nom du propriétaire déclaré au centre des impôts ² Adresse propriétaire

demande un changement de situation

Situé
Etage N° (appartement, porte, côté)
Commune Code postal
Année d'acquisition du logement* N° d'invariant fiscal du logement**

* Si le logement a été acquis durant l'année en cours, fournir une copie de la carte d'identité, ainsi que l'attestation du notaire.
** Cette mention n'est pas obligatoire lors d'un changement. Un n° d'invariant a été automatiquement attribué à ce logement. Toutefois, cette mention permet de vérifier la véracité de l'information et d'éviter les risques d'erreur fiscale lors des rattachements. Le n° d'invariant (relevé de propriété) est disponible auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (Rue Drouas à Toul).

COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Badge perdu / cassé N° de badge(s) à supprimer
N° de badge(s) restant(s)

Badge supplémentaire ou de remplacement : **10 € l'unité** Nombre de badge demandé
Payable comptant au siège de la CC2T ou par chèque, libellé à l'ordre de Régie Terres Toulouises.

Réactivation de badge perdu-retrouvé

COLLECTE EN PORTE À PORTE

Changement de volume de bac **N° du bac actuel** (en blanc à l'arrière du bac, au-dessus de l'autocollant)

bac de 80 litres* bac de 120/140 litres* bac de 240 litres* bac de 360 litres* bac de 660 litres*

* à titre indicatif et suivant vos habitudes de tri : 80 l pour 1 à 2 pers., 140 l pour 1 à 4 pers., 240 l - 3 à 6 pers., 360 l - 5 à 8 pers., 660 l - exceptionnel

Mise en place d'un verrou **N° du bac** (en blanc à l'arrière du bac, au-dessus de l'autocollant)
Gratuite uniquement pour l'habitat collectif ou les usagers ne disposant pas de cour ni de garage pour rentrer le bac.
Sinon, payant suivant les tarifs en vigueur au siège de la communauté de communes Terres Toulouises.

verrou cassé
gratuit si usure normale, sinon payant
suivant tarifs en vigueur au siège CC2T

perte de clé
1 clé - 10 €

enlèvement verrou
frais d'enlèvement 30 €

Remplacement de bac / **n° du bac**

détérioré roue(s), couvercle

cassé (cuve brisée)

volé / brûlé***

*** Il est impératif de déposer une main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

Personne à contacter (livraison du bac ou des badges)

Nom Prénom
Téléphone Nom de l'enseigne (si usage professionnel).....

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du service des déchets ménagers et à l'établissement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. que vous pouvez exercer en vous adressant à la communauté de communes Terres Toulouises.

Fourniture des badges en main propre à la livraison

Fait à
Signature du propriétaire*

Le

* agence immobilière : fournir le mandat de gérance du logement

ATTESTATION DE LIVRAISON

BADGES & BACS À ORDURES MÉNAGÈRES

Je soussigné(e),

Propriétaire Locataire Gérant Agence immobilière Autre
Nom et prénom de la personne
Signataire différent de la personne à contacter (raison)

atteste avoir reçu ce jour

Le

BACS

80 litres 120 litres
 140 litres 240 litres
 360 litres 660 litres

N° de bac

.....

N° de puce

.....

Verrou / n° de clé

.....

80 litres 120 litres
 140 litres 240 litres
 360 litres 660 litres

N° de bac

.....

N° de puce

.....

Verrou / n° de clé

.....

80 litres 120 litres
 140 litres 240 litres
 360 litres 660 litres

N° de bac

.....

N° de puce

.....

Verrou / n° de clé

.....

80 litres 120 litres
 140 litres 240 litres
 360 litres 660 litres

N° de bac

.....

N° de puce

.....

Verrou / n° de clé

.....

BADGES

N° de badge

.....

N° de badge

.....

N° de badge

.....

N° de badge

.....

Précision sur le lieu de livraison (n° d'appartement, étage... non précisé par ailleurs)

.....

Refus de livraison - raison(s)

.....

Règlement

Règlement sur place Règlement joint au formulaire. N° de chèque

Informations importantes

- Tout badge ou bac est et reste la propriété de la collectivité. Son usage est strictement réservé aux ordures ménagères.
- Le badge ou bac est affecté au logement et doit être restitué au propriétaire en cas de déménagement.
- En cas de déménagement, de vol ou de perte d'un badge ou bac, vous êtes priés d'en informer immédiatement votre communauté de communes.
- Nous vous informons que les données recueillies seront archivées dans un fichier informatique déclaré à la CNIL. Droit d'accès et de rectification selon la loi du 6 janvier 1978.

Signature